



## CONFORMITÉ AU RGPD : LES PME ONT LEUR SOLUTION

**ANGÉLIQUE DE TOURTIER** JURISTE SPÉCIALISÉE EN DONNÉES PERSONNELLES

**Les PME n'ont pas toutes le même niveau de maturité vis-à-vis de la conformité au RGPD. Si certaines se sont lancées dès 2018 dans cette démarche, elles sont encore nombreuses en 2023 à ne pas avoir mis en place les actions nécessaires. Angélique de Tourtier, juriste spécialisée en données personnelles, en charge de la communauté et des services Adequacy, nous explique comment Adequacy aide ces entreprises à relever ce défi.**

### Comment Adequacy aide les PME dans leur mise en conformité au RGPD ?

Avec le RGPD, les PME se sont retrouvées face à de fortes exigences alors qu'elles ne disposaient pas forcément des ressources pour y répondre. Avec l'offre Start, Adequacy leur permet d'aller à l'essentiel. On y retrouve un tableau de bord et des indicateurs, le registre qui est le module central de la conformité où sont recensées les activités de traitement et renseignés les principaux attendus réglementaires, ainsi qu'un plan d'action. Nous leur donnons aussi la possibilité d'échelonner leur mise en conformité dans le temps et de mieux répartir les charges, les coûts, les ressources.

### Qu'en est-il pour les PME qui n'ont pas encore démarré leur mise en conformité en 2023 ?

Pour dépasser le syndrome de la page blanche, nous proposons Adequacy Initial Ready, une solution pré-remplie qui contient un registre, des politiques ainsi que les exigences standards. La PME n'a alors qu'à contextualiser et personnaliser les informations pour bénéficier des bases de la conformité. En parallèle, nous avons développé

l'offre DPO Confort qui s'adresse à des PME devant gérer une crise : un contrôle CNIL, une plainte... Nous mettons à leur disposition un avocat qui va apporter une réponse juridique à cette situation de crise, et puis, nous les redirigeons vers Adequacy Initial Ready pour se mettre en conformité.

### Vous mettez aussi à leur disposition une méthodologie ainsi que des ressources. Qu'en est-il ?

Chacun de nos clients est accompagné par un Customer Success Manager. Tous les CSM de l'équipe sont juristes de formation, experts sécurité ou informatique et DPO certifiés par l'Afnor. Ils accompagnent nos clients et répondent à tous leurs besoins : réaliser des analyses d'impact, faire une relecture du registre, structurer la revue des contrats, étudier les transferts de données vers des pays tiers, auditer leur site internet ou leur système d'information... La pluridisciplinarité de nos compétences nous permet d'offrir un accompagnement global à forte valeur ajoutée. Nous animons aussi la communauté Adequacy à travers notre Club Utilisateurs. Cela se traduit par des événements en présentiel ou

des rendez-vous réguliers à distance pour approfondir leur apprentissage et leur usage de nos solutions. Enfin, nous diffusons du contenu en accès libre sur notre site et notre page LinkedIn pour faire progresser les connaissances en matière de privacy. On peut citer notamment notre podcast *L'Instant Privacy* ou notre livre blanc *Les 12 Travaux du DPO* qui résume les grandes étapes de la mise en conformité en matière de protection des données.

### En quoi la conformité RGPD est-elle un avantage concurrentiel ?

Elle impacte l'image de l'entreprise et lui permet de se positionner comme un partenaire de confiance. Elle fait désormais partie intégrante de la politique RSE des entreprises, qui devient un critère de sélection décisif notamment dans les réponses aux appels d'offre. C'est également un vecteur de rentabilité. La mise à jour, la qualification et la sauvegarde des données représentent un coût significatif pour les entreprises. Dès lors qu'elle permet de ne collecter et stocker que les données dont elles ont réellement besoin, la mise en conformité au RGPD permet de réaliser des économies substantielles. ♦